

# DOSSIER DE PRESSE

▶ CONSTITUTION DU COMITE D'ETHIQUE PREVENTION MARTINIQUE

▶ LANCEMENT DU MAGAZINE PREVENTION MARTINIQUE

Mardi 18 Juin 2013

**Tel :** 0596 42.13.43 – 0262 55.15.05  
**Email :** [presse@editionsprevention.com](mailto:presse@editionsprevention.com)

## Sommaire

- 1▶ Quelques repères.....*page 2*
  - Le pourquoi du comment
  - Historique
  - Editeur - Concepteur
  - Statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les DOM
- 2▶ Le Comité d’Ethique Prévention Martinique.....*page 4*
  - Pourquoi un Comité d’Ethique ?
  - Les partenaires du Comité d’Ethique Prévention Martinique
- 3▶ Lancement du magazine Prévention Martinique.....*page 5*
- 4▶ Contacts Presse.....*page 6*

## 1 ► Quelques repères

### • LE POURQUOI DU COMMENT

Les Départements d'Outre-mer n'échappent pas aux accidents du travail qui laissent quotidiennement des travailleurs sur le carreau. Les risques sanitaires et épidémiques sont souvent surreprésentés par rapport à la métropole (diabète, maladies cardio-vasculaires, insuffisance rénale, dengue, etc.). Quant aux risques majeurs, ils font peser un réel danger sur la population (cyclones, tremblements de terre, éboulement, etc.). Une démarche globale de Prévention des risques devient de facto une nécessité si ce n'est une urgence publique dans les DOM pour contrecarrer la progression régulière des maladies et de la sinistralité. L'éducation et la sensibilisation du public (à des pratiques de prévention) via un canal d'information spécialisé trouve alors tout son intérêt dans le paysage de la presse locale.

### • HISTORIQUE

Cette action s'inscrit dans la continuité d'une action similaire lancée à l'île de la Réunion il y a 15 ans maintenant. Le magazine *Prévention Réunion*, essentiellement axé sur la prévention des risques professionnels, est particulièrement prisé par la population locale. Le "Comité d'Ethique Prévention Réunion" y est associé. Il regroupe les principaux acteurs locaux de Prévention et de Santé (DIECCTE, CGSS, SDIS, Services de Santé au travail, ARS, ORS, Croix-Rouge, etc.). Ceux-ci se réunissent chaque année pour évaluer la situation relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles sur l'île, aux risques sanitaires, aux risques naturels majeurs, etc. A partir de là, une démarche de sensibilisation est menée sur un ou plusieurs thèmes phares à travers le magazine. Ces mêmes acteurs diffusent le magazine (par ailleurs en kiosque) à travers leurs antennes locales et auprès d'entreprises et de professionnels de santé. Enfin, la valeur pédagogique de cette action est reconnue avec l'utilisation du magazine comme support d'information (dans les entreprises, collectivités territoriales ou points santé, entre autres) ou de formation par des enseignants et centres de formation.

### • CONCEPTEUR - EDITEUR

Les Editions Prévention sont spécialisées dans la publication d'ouvrages et de magazines de prévention et de santé avec notamment les titres suivants :

- *Prévention Réunion* (semestriel) ;
- *Prévention Martinique* (semestriel) ;
- *Prévention Guadeloupe* (semestriel) ;
- *Prévention Guyane* (semestriel) ;
- LIVRE : Le Manuel de Référence - Prévention, Sécurité, Santé au Travail de A à Z (ISBN 978-2-9539224-0-0).

### • STATISTIQUES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES DANS LES DOM

► **Guadeloupe** : A la fin 2011, la Guadeloupe compte 17903 sections d'établissements pour 87636 salariés. On observe dans ce Département une hausse relativement importante des accidents du travail (AT) avec arrêt en 2011 : 1314 contre 935 en 2010, soit +40,53%. Parmi les principaux éléments ayant occasionné ces accidents, on relève : les surfaces de travail ou de circulation de plain-pied, les objets en cours de manipulation ou encore les chutes avec dénivelation, entre autres. 26,5% des AT avec arrêt concernaient le secteur des Services, Commerces et Alimentation, 17,2 %, les Activités de services II et Travail Temporaire, 14,7 %, les Industries du BTP. Les accidents du travail touchent plus les hommes que les femmes, plus les employés que l'encadrement. Ils arrivent dans plus de 9 cas sur 10 sur le lieu de travail. Cette hausse marquée se confirme également au niveau des accidents de trajet : 172 contre 116 en 2010, soit +48,3%. On dénombre 2 décès (contre 1 en 2010). Pour ce qui est des maladies professionnelles en 2011, le nombre de cas reconnus est également en hausse en 2011 : 60 contre 57 en 2010 et 43 en 2009, soit une augmentation de 28.3% sur la période (plus de 90% de TMS – troubles musculo-squelettiques).

## • STATISTIQUES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES DANS LES DOM

(suite)

► **Martinique** : A la fin 2011, on dénombre 13430 établissements en Martinique dans lesquels travaillent 91612 salariés. Par rapport à 2010, on enregistre en 2011 une baisse de 1% des accidents du travail avec arrêt sur le département (2550 AT). Les accidents graves ont, toutefois, augmenté de 7%. Les principaux éléments matériels à l'origine des accidents sont, entre autres : les accidents de plain-pied, les objets en cours de manipulation et les chutes avec dénivellation. Parmi les secteurs les plus accidentogènes, on relève : l'Alimentation (dont l'agriculture), le BTP, la Métallurgie, les industries du bois, suivies des Services (Travail temporaire, établissements de soins privés, nettoyage, etc.). La baisse des AT se confirme, par ailleurs, au niveau des accidents de trajet (-3%). Ceux-ci sont au nombre de 271 en 2011, avec 1 décès à déplorer. Quant aux maladies professionnelles, elles accusent une progression de plus de 47% avec 175 cas reconnus (contre 115 en 2010) dont 162 liés aux TMS.

► **Guyane** : A la fin 2011, on recense en Guyane 5798 établissements dans lesquels travaillent 35481 salariés. On constate pour 2011, une légère hausse des accidents du travail avec arrêt : 399 contre 381 en 2010 (+4,72%) en rapport avec l'accroissement du nombre de salariés (+5,28%). Les éléments matériels en cause sont dans l'ordre : les manipulations, les circulations de plain-pied et les chutes avec dénivellation. Les secteurs les plus touchés sont, quant à eux, les activités de services II (soins et travail temporaire), le BTP et l'alimentation. Les chiffres relatifs aux accidents de trajets sont, pour leur part, relativement encourageants avec une baisse substantielle de la sinistralité : 44 contre 63 en 2010. Le bémol venant des accidents graves qui sont en hausse. Enfin, le nombre des maladies professionnelles ayant donné lieu à une première indemnisation en 2011 augmente de 60% par rapport à 2010, ceci en relation directe avec l'accroissement des maladies liées aux TMS.

► **Réunion** : A la fin 2011, la Réunion recense 24059 sections d'établissements dans lesquels travaillent 174329. Les dernières statistiques du service prévention des risques professionnels de la CGSS révèlent une hausse importante des accidents du travail en 2011 : 3916 contre 3603 en 2010 (+8,7%). La fréquence moyenne des accidents du travail affiche une progression de 5%. Le commerce non alimentaire, l'industrie et les services dépassant, pour leur part, les 10% de progression. Les accidents graves (avec incapacité permanente partielle) sont également en hausse (+11,1%). Les principaux secteurs d'activités qui engrangent le plus d'accidents sont dans l'ordre : le secteur "Alimentation" (739 AT avec arrêt), le secteur des "Services 1" (soins et travail temporaire – 696 AT) suivi des "Services 2" (banques assurance, enseignement, sécurité sociale – 583 AT), le secteur "Transports, eau-gaz, électricité, livre et communication" (563 AT) et le secteur "BTP" (547 AT). On observe, par ailleurs, une nette augmentation de la fréquence des accidents dans les secteurs "Commerces non alimentaires" (+17,1 %) et "Bois, ameublement, papier carton, textile, cuirs et peaux, pierres et terres à feu" (+15,1 %). Comme en 2010, les objets en cours de manipulation, les accidents de plain-pied et les chutes avec dénivellation occupent la tête du classement des facteurs causaux des accidents avec arrêt. Une forte augmentation des accidents du travail avec arrêt est également à déplorer dans le secteur agricole en 2011 (+51%) : 44 AT (contre 29 en 2010) et 1 décès (contre aucun en 2010). Du côté des accidents de trajet en 2011, les chiffres ne sont pas meilleurs : +18,6 % d'accidents avec arrêt et +75% d'accidents mortels (4 contre 1 en 2010) !

Dans ce tableau morose, seules les maladies professionnelles tirent leur épingle du jeu avec une diminution de 15% par rapport à 2010. Les troubles musculo-squelettiques (TMS) étant tout de même à l'origine de 90% de ces maladies !

► **Sur le plan national** : les accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles ont augmenté respectivement de 1,7%, 1,6% et de 8,6% en France en 2011. Le nombre de décès liés au travail augmente dans tous les domaines : accidents du travail : 552 morts (+4,3%) ; accidents de trajet : 393 morts (+9,5%) ; maladies professionnelles 570 morts (+6,9%) – *Statistiques nationales CNAMTS, août 2012.*

*Sources :*

- *Directions des Risques Professionnels des CGSS Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion.*
- *CNAMTS, Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés*

## 2 ► Le Comité d’Ethique Prévention Martinique

### • POURQUOI UN COMITE D’ETHIQUE ?

Chaque jour, des hommes et des femmes, des organismes acteurs locaux de Prévention et de Santé publique, mutualisent des énergies et des compétences pour renforcer la prévention des risques sur le département et relever le niveau de sécurité de la population dans son environnement quotidien (professionnel, scolaire, maison, voie publique...). Ce sont ces hommes et ces femmes, qui œuvrent souvent dans l’ombre, et leurs organismes qui sont mis en avant à travers ce Comité d’Ethique. Etant en phase avec les besoins réels de la société, ils sont à même de répondre à des problématiques précises en partageant leur expertise et en émettant des recommandations pratiques. Cela se fait notamment à travers la rédaction d’articles dans le magazine *Prévention Martinique*. De ce fait, le magazine valorise naturellement leurs missions et actions et leur donne l’opportunité de s’exprimer. Le Comité d’Ethique Prévention Martinique se réunit deux fois par an. Il établit et valide de manière collégiale des axes majeurs de sensibilisation du grand public et des entreprises et a toute latitude pour développer une action de Prévention concertée et ciblée vers une population ou un secteur d’activité spécifiques (selon les urgences locales).

### • LES PARTENAIRES DU COMITE D’ETHIQUE PREVENTION MARTINIQUE

DIECCTE MARTINIQUE

CGSS (CGSS – DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS)

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA MARTINIQUE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D’INCENDIE ET DE SECOURS DE LA MARTINIQUE (SDIS)

ARACT

AIMTM

SIST 972

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ MARTINIQUE (ARS)

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ DE LA MARTINIQUE (OSM)

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L’ARTISANAT DE RÉGION MARTINIQUE

ACADÉMIE DE MARTINIQUE – RECTORAT

### 3 ► Le lancement du magazine Prévention Martinique

## PARUTION D'UN NOUVEAU TITRE LOCAL EN KIOSQUE !

Depuis 15 ans  
à La Réunion,  
pour la première fois  
dans le département !

*Prévention Martinique* rejoint le giron de la presse locale dans la lignée de son succès à La Réunion depuis plusieurs années. Pour ce premier numéro, nous avons droit à un Editorial du Ministre des Outre-mer Victorin LUREL. Le lecteur va également pouvoir découvrir de nombreux conseils pratiques sur la prévention des risques professionnels, sanitaires, naturels, etc. La particularité de ce magazine provient de sa rédaction composée d'un comité d'éthique regroupant les principaux acteurs locaux de Prévention et de Santé. Ce nouveau titre, d'une qualité papier remarquable, lancé au prix de 4 €, a pour objectif :

- de promouvoir la prévention des risques au travail (en permettant à chacun d'assimiler des règles élémentaires de sécurité) ;
- d'informer et de sensibiliser la population sur des thèmes phares de santé publique (afin de corriger des conduites à risque et d'éviter ou de retarder l'apparition de maladies) ;
- de réduire le déficit de connaissances en matière de prévention des risques majeurs et des premiers soins d'urgence ;
- de développer une culture de prévention au sein de toutes les franges de la population compte tenu de l'évolution des risques sanitaires et sociaux sur l'île lors de la dernière décennie.



**Titre :** Prévention Martinique  
**Editeur :** Editions Prévention (Fort-de-France, Le Port Réunion)  
**ISSN :** 2266 – 9280 - **Fréquence :** Semestrielle  
**Prix de Vente :** 4.00 € – **Sortie en kiosque :** 18 Juin 2013

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :**  
**0596 42.13.43 – 0262 55.15.05**  
[presse@editionsprevention.com](mailto:presse@editionsprevention.com)  
[www.editionsprevention.com](http://www.editionsprevention.com)

## 4 ► **Contacts Presse :**

- **Editions Prévention – Rédaction en chef :**

**Albert D. Benabou – 06.21.03.67.13 / 0692 65.02.24**

[presse@editionsprevention.com](mailto:presse@editionsprevention.com)

- **Contacts Partenaires Comité d’Ethique :**

### **DIECCTE MARTINIQUE**

DIRECTION DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L’EMPLOI

Contact : Directeur-adjoint, Responsable du Pôle Travail : M. Léandre BEAUROY

**Tel : 0596 71.15.00 – [www.martinique.dieccte.gouv.fr](http://www.martinique.dieccte.gouv.fr)**

### **CAISSE GÉNÉRALE DE SÉCURITÉ SOCIALE (CGSS)**

Contact : Directrice des Risques Professionnels, Ingénieur-Conseil Régional : Mme Evelyne PARA

**Tel : 0596 66.51.31 – [www.cgss-martinique.fr](http://www.cgss-martinique.fr)**

### **CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA MARTINIQUE**

Contact : Directrice Générale des Services : Mme Josiane JOURDAIN AURORE

**Tel : 0596 70.08.86 – [www.cdg-martinique.fr](http://www.cdg-martinique.fr)**

### **SERVICE DÉPARTEMENTAL D’INCENDIE ET DE SECOURS DE LA MARTINIQUE (SDIS)**

Contact : Directeur : Colonel Vincent PALCY

**Tel : 0596 59.05.81**

### **ARACT (ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L’AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL)**

Contact : Directeur : M. Patrice LEMUS

**Tel : 0596 66.67.60 – [www.martinique.aract.fr](http://www.martinique.aract.fr)**

### **AIMTM (ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE MÉDECINE DU TRAVAIL DE LA MARTINIQUE)**

Contact : Directrice : Mme Hikilja DETONNE

**Tel : 0596 71.84.38**

### **SIST 972 (SERVICE INTERPROFESSIONNEL DE SANTÉ AU TRAVAIL)**

Contact : Directrice : Mme Claude SOREL

**Tel : 0596 50.51.71**

### **CROIX-ROUGE FRANÇAISE (DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA MARTINIQUE)**

Contact : Président : M. François VIVES

**Tel : 0596 72.06.12 – [www.martinique.croix-rouge.fr](http://www.martinique.croix-rouge.fr)**

### **AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ MARTINIQUE (ARS)**

Contact : Chargé de la communication et du dialogue social : M. Joseph BALTIDE

**Tel : 0596 39.42.43 – [www.ars.martinique.sante.fr](http://www.ars.martinique.sante.fr)**

### **OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ DE LA MARTINIQUE (OSM)**

Contact : Directrice : Dr Sylvie MERLE

**Tel : 0596 61.04.82 – [www.ors-martinique.org](http://www.ors-martinique.org)**

### **CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L’ARTISANAT DE RÉGION MARTINIQUE**

Contact : Secrétaire Général : Mme Marthe CHARLETON-GUITTEAUD

**Tel : 0596 71.32.22 – [www.cma-martinique.com](http://www.cma-martinique.com)**

### **ACADÉMIE DE MARTINIQUE – RECTORAT**

Contact : Inspecteur Santé et Sécurité au Travail : M. Abel BONHEUR

**Tel : 0596 59.99.48 – [www.ac-martinique.fr](http://www.ac-martinique.fr)**